
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2015-493 DU 07 SEPTEMBRE 2015

portant approbation du budget prévisionnel, pour l'exercice 2015, de l'Office de Gestion des Stades du Bénin (OGSB).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2015-370 du 18 juin 2015 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n°2012-421 du 06 novembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ;
- Vu** le décret n°2014-757 du 26 décembre 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- Vu** le décret n°96-423 du 30 septembre 1996 portant approbation des statuts de l'Office de Gestion du Stade de l'Amitié ;
- Sur** rapport du Ministre de la Jeunesse, des Sports et Loisirs ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 08 juillet 2015,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel, pour l'exercice 2015, de l'Office de Gestion des Stades du Bénin (OGSB) tel qu'il figure en annexe au présent décret.



Article 2 : Le présent décret qui entre en vigueur dès sa signature, sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

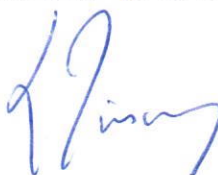
Fait à Cotonou, le 07 septembre 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé du Développement Economique, de l'Evaluation
des Politiques Publiques et de la Promotion de la Bonne Gouvernance,



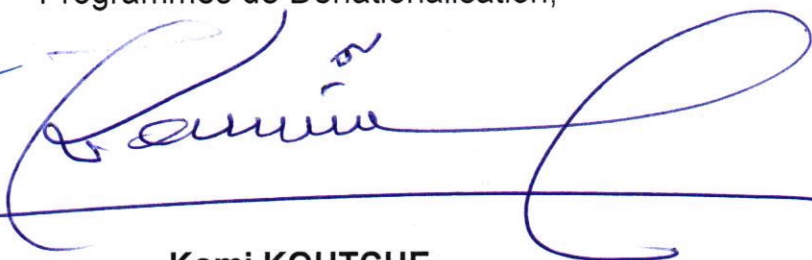
Lionel ZINSOU

Le Vice-Premier Ministre Chargé de
l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique,

Le Ministre d'Etat Chargé de
l'Economie, des Finances et des
Programmes de Dénationalisation,



François Adebayo ABIOLA



Komi KOUTCHE

Le Ministre de la Jeunesse, des Sports et Loisirs,



Safiou Idrissou AFFO

AMPLIATIONS : PR 6, AN 4, CS 2, CC 2, CES 2, HAAC 2, PM/DEEPPPB 2, VPM/ESRS 2 MEEFPD 2, MJSL 2, AUTRES MINISTERES 24, SGG 4, DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5, BN-DAN-DLC 3, GCOMB-DGCST-INSAE 3, BCP-CSM-IGAA 3, UAC-ENAM-FADESP 3, UNIPAR-FDSP 2, BAG 2, JORB 1.

